

Auvergne



N°-410 • JANVIER 2009

CAMPAGNE 2009
Collecte JPA

Page 3



DOSSIER Pages 4/5
Les droits de l'homme

Vœux et certitudes !

Au nom du bureau et du conseil d'administration de la FAL, je voudrais souhaiter à l'École de la République ainsi qu'à l'ensemble des mouvements laïques complémentaires de l'École, à la Ligue de l'enseignement plus particulièrement, une année 2009 plus sereine et plus propice que celle qui vient de s'achever.

Ne nous faisons cependant pas trop d'illusions. L'année qui s'ouvre est pleine d'incertitudes. Après le coup porté au mouvement associatif en 2008, il est à craindre que le laminage amorcé s'intensifie. On le sait, notre mouvement dérange, parce qu'il représente un instrument permanent de défense des principes laïques, démocratiques et républicains.

Il ne serait pas raisonnable d'ignorer la crise économique dont nous subissons les effets. On peut cependant se demander si le choix est judicieux de faire porter sur l'École et les mouvements complémentaires les effets de cette crise. C'est nier ce que nous sommes, c'est nier notre histoire et nos engagements.

Nous avons montré que nous n'acceptons pas la logique du mépris et la remise en cause de nos combats. Nous avons montré notre force militante et il ne convient pas de relâcher notre résistance, car de notre détermination dépendront largement les résultats que nous sommes en droit d'en attendre. Les effets dévastateurs de la crise économique sur le terrain social sont encore à venir.

Il faut dire et se dire que la société française aura alors plus que jamais besoin de ce que nous sommes. Il faut dire et se dire que nous aurons à exercer une vigilance accrue quant au respect de nos institutions, de la laïcité et de nos libertés. En effet, la crise économique suivie d'une crise sociale peut constituer un terreau propice à l'arrivée d'un pouvoir autoritaire dont nous vivons déjà les effets ! L'interpellation indignée de l'ancien directeur de Libération, la descente de police dans un établissement scolaire du Gers, l'arrestation des "pseudos terroristes du rail" de Tarnac, etc. sont autant de témoignages d'une dégradation de l'esprit démocratique.

La réalité s'impose cependant... nous devons agir sans attendre pour nous sauver, pour penser et préparer une Ligue et notre fédération pour demain, une Ligue et une fédération qui ne sortiront pas indemnes de cette crise, mais qui se reconstruiront encore plus fortes.

" Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve " dit le poète Hölderlin. Nous en sommes persuadés.

Le président, Gérard Chanel

A l'ampleur des désastres

- Sacrifice des services publics au profit d'une promotion éhontée du privé
 - Appauvrissement de LA VIE ASSOCIATIVE détournée de ses missions fondatrices
 - Démantèlement du SYSTÈME ÉDUCATIF qui fait la part belle à l'élitisme
- Auquel s'ajoutent les DÉSASTRES SOCIAUX, ÉCONOMIQUES et JURIDIQUES
Il faut répliquer par :



L'ampleur de la riposte

Ci-dessous un extrait des exhortations de Jean-Marc Roirant, secrétaire général de La Ligue de l'Enseignement, lors du CA national du 12 décembre 2009 :

" Nous sommes entrés dans une période de négociation avec le Ministère de l'Éducation nationale... Durant toute cette période, il est fondamental d'intensifier la mobilisation générale et de contribuer à faire signer massivement la pétition nationale.

Quels que soient les résultats de notre négociation, ces démarches renforceront notre crédit dans l'opinion et auprès des élus et collectivités...

La mobilisation ne doit donc pas faiblir.

Continuons à nous battre ! faites signer la pétition... C'est dans les actes, en prenant en main notre propre transformation, en nous mobilisant pour élargir notre base sociale, que nous donnerons de la force à notre projet politique qui, toujours, contribuera à la recherche d'une société meilleure "

Ce qui frappe le plus dans cette politique désastreuse, c'est l'hypocrisie arrogante avec laquelle on la justifie. On dénonce une situation de gaspillage (on veut donc limiter le saupoudrage), on se réclame d'une nouvelle efficacité (les différentes associations devront afficher des résultats, ce qui suppose qu'ils n'en obtenaient pas auparavant), on prétend

créer une structure privilégiée pour les élèves en difficulté (en réalité, on les exclut du cycle scolaire et on les renvoie dans des dispositifs marginaux où ils n'entraveront plus le bon fonctionnement ni l'image du système).

Une lettre de David TILLET, chef de Cabinet de Darcos, donne l'exemple de ce "double langage" et des réformes équivoques qui font d'une pierre deux coups : contre les associations et contre l'école :

" Afin d'évoluer vers une logique de financement des projets, les associations sont donc invitées à inscrire résolument leurs activités dans le champ des priorités, définies par l'État pour réduire l'échec scolaire, et aider les élèves les plus en difficulté, en particulier dans l'accompagnement éducatif, dans l'aide apportée à la scolarité ou dans la mise en œuvre des activités culturelles et artistiques "

Et quand le gouvernement est à court d'arguments, son président confesse que "les caisses sont vides".

Cette duplicité ne trompe personne ; surtout pas les hommes et les femmes de bonne volonté qui veulent une société juste, une école égalitaire, une vie associative libre et laïque ; une société enfin qui ne désespère pas complètement ceux que l'économie assassine. Les citoyens abasourdis viennent

de découvrir qu'au fond des caisses vides, on a réussi à gratter quelques écus pour renflouer les grands bandits de la finance.

Ce qui est scandaleux, c'est que ces mesures, couvertes par des discours prometteurs, annoncées comme des réformes salutaires, obéissent à des objectifs idéologiques : l'avènement d'un pouvoir personnel (exercé par un président plus narcissique que jamais) et la suprématie d'un parti qui étale sa régence à tous les domaines de la vie politique.

Ce qui est ignoble enfin, c'est le mépris qui fonde ces prétendues réformes ; Philippe Meirieu, au cours d'un débat télévisé avec Darcos, rappelait qu'à une assemblée UMP, le mot seul de "professeur" déclenchait des huées hostiles dans l'assistance.

Mépris que manifestent sans vergogne l'évaluation des écoles maternelles, proférée par le ministre, et les préférences cléricales avouées par Sarkozy en matière d'éducation.

HONNEUR AU PRIVÉ

Des incidents regrettables, entraînant mort d'homme et d'enfants, ont récemment amené de nombreux médias à s'interroger sur "les dysfonctionnements de l'hôpital public". Il est réconfortant - et salutaire - de constater qu'une enquête de "la Montagne" ait mis en lumière "

les fabuleux moyens " dont disposent les Puydômois pour être soignés, et la confiance qu'ils font à leur C.H.U. incidemment, on y apprend que si la maternité de la Châtaigneraie réalise plus d'accouchements que celle de l'Hôtel-Dieu, celle-ci accueille "de jeunes mamans venues de toutes la France qui y disposent de soins hors normes" et "regroupe les cas difficiles". C'est l'illustration d'une situation qu'on retrouve dans de nombreux secteurs dans la vie de notre pays : au privé ce qui profite, au public ce qui pose des problèmes... Quitte à l'accuser de ne pas assurer convenablement sa mission et de faire preuve "de défauts de gestion"

Darcos veut supprimer les IUFM. La mesure n'est pas innocente ; on a sans doute oublié les conséquences de la suppression des Écoles Normales, structure de promotion pour les jeunes issus de milieux modestes, et qui ont fourni des générations d'instituteurs entièrement dévoués à l'école publique.

Sans être parfaits, les IUFM présentent au moins deux mérites : assurer aux futurs enseignants du primaire et du secondaire une formation en partie commune ; associer la formation scientifique et pédagogique, la formation théorique et pratique, sans lesquelles une compétence professionnelle ne peut être acquise.

Il semble qu'on veuille en revenir à la conception du XIXe siècle selon laquelle le savoir contient en lui-même les modalités de sa transmission : erreur profonde qui a donné parfois des professeurs très savants, incapables d'enseigner ce qu'ils savaient si brillamment.

Mais la logique de ces réformes est peut-être qu'on verra sans tarder fleurir pour les maîtres, comme c'est le cas pour les élèves, des officines privées destinées à pallier les lacunes du service public, et qui recruteront leurs formateurs par écrans interposés.

C'est pourquoi LA MOBILISATION NE DÉSARME PAS

À ce jour, on compte 2 800 signatures sur la pétition papier que les différentes organisations ont distribuée ; 1 268 signatures sur la pétition en ligne ; 60 délibérations de conseils municipaux dénoncent la politique éducative et réclament d'authentiques réformes.

" Au cours de son assemblée générale, l'Amicale Laïque de Riom s'est alarmée de l'avenir du mouvement d'Éducation Populaire et du devenir de l'enseignement laïque... "

[elle] déplore le démantèlement progressif d'un des principaux mouvements associatifs et éducatifs français au service de la Laïcité et défenseurs des valeurs humanistes. Les dangers menaçants l'École mater-

ICI & LÀ

France

• Promesses ! Promesses !

• "Le bénévolat est une vraie richesse. Je veux le valoriser en créant un livret d'épargne civique qui donnera aux bénévoles des avantages concrets : bonus de points aux examens pour les étudiants, majoration des droits à la retraite, possibilité de suivre des stages de formation gratuite." Roselyne Bachelot en temps que ministre en charge des sports et de la vie associative était chargée de mettre en place cette promesse du Président de la République en 2008. Encore une fois les promesses n'engagent que ceux qui y croient !

• Nicolas Sarkozy avait promis pendant sa campagne présidentielle en mars 2007 de faire rembourser par le Quai d'Orsay la totalité des frais de scolarité des enfants des Français expatriés inscrits dans les écoles et lycées français à l'étranger et ce quel que soit le revenu des familles. Cette mesure mise en place dès la rentrée 2007 pour les terminales va coûter 743 millions par an quand elle sera étendue à toutes les classes. Un sénateur UMP a fait voter le 5 décembre un amendement plafonnant cette gratuité en tenant compte des revenus des familles. Mais le gouvernement, sur ordre de l'Elysée, a fait supprimer cet amendement grâce à la procédure du vote bloqué le 9 décembre (à une heure du matin). Enfin, une promesse tenue !

• Concentration : mode d'emploi pour les médias

Concentration : un mot qui à lui seul est une horreur dans notre mémoire collective et qui semble être un leitmotiv de gouvernance pour le président aux talonnettes. Comment faire passer des messages à un maximum de citoyens ? C'est tout simple, en diminuant le nombre d'interlocuteurs susceptibles de les transmettre et en les choisissant. La loi anti-concentration est dans le collimateur ; en effet elle interdit à un même groupe de posséder à la fois une radio, une télé et un quotidien de diffusion nationale ; seulement deux de ces trois médias peuvent se trouver dans les mêmes mains. Martin BOUYGUES, Bernard ARNAULT, Arnaud LAGARDÈRE et Vincent BOLLORÉ attendent avec impatience de pouvoir donner toute leur mesure. Un seul groupe pourrait d'ailleurs se constituer et s'appeler "la Voix de son maître"; le summum de la concentration et de l'efficacité pour façonner l'opinion.

• Vatican

Le 18 décembre, Bernard Kouchner, ministre des Affaires Etrangères, a signé avec Mgr Mamberti, secrétaire pour les relations du Saint-Siège avec les Etats, un accord de reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur catholique. Depuis 1870, seul l'Etat avait le droit de délivrer des diplômes. Un simple texte réglementaire a suffi pour mettre fin à cette "discrimination". Le Parlement n'a pas eu son mot à dire. Le chanoine de Latran a décidé !

RENDEZ-VOUS MANIFESTATIONS

USEP

• 2, 3, 5 et 6 fév. : Journées départementales jeux de lutte - maternelles / cycle 2 - Maison des Sports à Clermont-Fd

• Le 5 mars : Journée départementale "Activités d'expression" - Maison des Congrès à Clermont-Fd

UFOLEP

• 31 jan. : Tournoi de Badminton réservé au moins de 16 ans - F. Buisson à Clermont-Fd

• 8 fév. : Tournoi de Badminton double mixte - Gymnase du Cerey à Riom

• 1^{er} fév. : Cross country 6e épreuve du challenge à Billom

• 31 jan. et 1^{er} fév. : Championnat départemental de gymnastique sportive féminine N7 et N8 - Chappes

• 7 fév. : Championnat départemental de trampoline - St-Rémy sur Durolle

• 1^{er} mars : Concours de pétanque UFOLEP - Maison des boulistes à Clermont-Fd

• 8 fév. : Championnat d'Auvergne de tennis de table - Dompierre-sur-Bresbe (03)

• 8 fév. : Critérium départemental de tir à l'arc intérieur - Romagnat

• 1^{er} fév. : Critérium régional de karaté - Jules Ferry à Clermont-Fd

CULTUREL

Trouvailles

• "Messilo Yétépu" compagnie Léon Larchet - 14 fév. - Chadrac (43) (tout public)

• "L'Orgolonde" Association Perséphone - 28 fév. au 9 mars - Issoire, Ceyssat, Monistrol-sur-Loire (43), St-Flour (15), Blanzat, Polignac (43)

• "Veille au grain" compagnie Artémisia - 3 fév. - Nébouzat, Com. Com. de Rochefort-Montagne (scolaires)

• "Fleurs de peau" compagnie Fleurs de peau - 2 au 6 mars - St-Pourcain, Bellerive-sur-Allier et St-Yorre (03)

• "Effroyables jardins" compagnie les Matapettes - 9 mars au 5 avril - CRDP, Issoire, St-Flour (15), Monistrol-sur-Loire (43), Yssingaux (43)

Jeunesse

• 14 fév. : Forum régional "Paroles de jeunes" : Concerts, animations, initiations culturelles et sportives - Coopérative de mai à Clermont-Fd

FORMATIONS

UFOLEP

• 21 et 22 fév. : Brevet fédéraux BF1 A et BF1 O, modules communs à toutes les disciplines - Clermont-Fd

• 21 fév. : APE recyclage des animatrice FIA pour l'obtention du BF1 A - Clermont-Fd

• 28 fév. et 1^{er} mars : Formation d'animateurs de badminton - Clermont-Fd

• 7 et 8 mars : APE : BF1 A (Brevet Fédéral 1^{er} degré d'Animateur) - Riom

Culturel

• 31 jan. et 1^{er} fév. : Stage plaisir de danser "Danses de Flandres" - Salle Leclanché à Clermont-Ferrand

CELLES SUR DUROLLE Remise de médailles à La Montagnarde



Les médaillés de La Montagnarde après une cérémonie empreinte d'émotion et de grande convivialité.

Nombre de personnes porteuses des idéaux laïques et amis des récipiendaires avaient répondu à l'invitation du président Michel Morel pour honorer de leur présence les remises de médailles à l'amicale La Montagnarde.

Au nom de son Conseil Municipal, Jean-Jacques Bournel, maire de Celles sur Durolle et Conseiller Général du Canton de Saint Rémy a su, avec émotion, enthousiasme et affection, donner l'exacte mesure de l'intérêt qu'il accorde à l'Amicale laïque et à l'école publique de sa commune. Celle-ci compte en effet, et ce n'est pas banal, 3 amicales laïques bien vivantes sur son territoire : La Montagnarde et les amicales des villages de Chanier et Chapelat.

Après quelques mots du représentant

de la FAL 63 sur les valeurs de notre mouvement, les difficultés qui lui sont faites par le gouvernement en place et la nécessaire vigilance qui en découle, le président Morel a retracé l'action des amicalistes honorés pour les en féliciter et les en remercier. Une mention particulière a été décernée à monsieur Bernard Boulay, fils et petit-fils de président : il a été récompensé de la médaille d'or pour avoir lui-même occupé ce poste pendant 38 ans.

Les médaillés et leurs amis ont, par leur engagement laïc sans faille, ouvert une voie qu'il est aujourd'hui impérieux de poursuivre par le renouvellement des cadres et l'implication des plus jeunes dans la vie de La Montagnarde au service de l'Ecole Publique de Celles sur Durolle.



Collecte JPA 2009

La Jeunesse au Plein Air se bat depuis 70 ans pour que tous les enfants aient le droit de partir en vacances. Impliquée dans les loisirs et vacances des enfants et des jeunes, cette association complémentaire de l'Ecole remplit une mission de solidarité et de citoyenneté dans le cadre de sa campagne annuelle. Objectif : aider les enfants à bénéficier de vacances et de loisirs de qualité.

Grâce à la mobilisation de tous, 20 000 départs ont été aidés en 2008.

En 2009, la JPA développe un programme incitatif d'aide au premier départ en colos en octroyant une bourse de 200 euros déclenche un départ. Le quotidien d'un enfant change, son horizon s'élargit, son avenir aussi.

COLLECTE ET CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ : Outre les dons individuels, les recettes de la campagne - collecte de fonds par l'intermédiaire des enseignants et élèves volontaires des établissements d'enseignement public - sont primordiales pour la poursuite des actions menées par la JPA : l'engagement du plus grand nombre est déterminant. Il est possible de faire un don de manière individuelle. Le montant de ce don entre dans les dispositions légales et, avec le reçu fiscal en retour, ouvre à une déduction sur le calcul de l'impôt.

JPA 63 - 61 Avenue de l'Union Soviétique - 63000 Clermont-Ferrand.

Championnat régional UFOLEP de cross-country

En se disputant le 11 janvier 2009 sur le site du Cerey, le Championnat régional était accueilli par l'Amicale Laïque de Riom l'une des plus importantes associations UFOLEP du département avec plus de 220 licenciés.

Plus de 150 ufolépiens ont participé à l'une des courses proposées, de la catégorie des minipoussins à celle des vétérans, un certain nombre d'entre eux venant briguer une qualification pour le championnat de France UFOLEP qui se déroulera à Gap le 22 mars.

La sélection auvergnate pour Gap comprendra une quarantaine d'athlètes. Chez les juniors garçons, l'Auvergne pourrait ramener le titre national, car elle s'appuiera sur une équipe d'un bon

niveau et homogène avec notamment les frères Labruyère et Damien Michon. L'équipe senior femme, emmenée par Carine Jimenez qui avait fini 3e l'an passé à Épernay, pourrait bien accéder au podium tout comme celle des vétérans femmes avec la présence de Nathalie Grissolange, Corinne Poulouin et Maria Rodrigues.

En seniors hommes, François Pradeau aura à cœur de renouveler l'un de ses exploits passés il a en effet déjà décroché le titre national et terminé une fois second.

La tâche sera plus rude chez les vétérans, mais Thierry Batisse, en grande forme actuellement, pourrait tirer son épingle du jeu.



Jeunesses en régions

Une consultation de jeunes Auvergnats, initiée par l'Association des Régions de France et le Conseil Régional d'Auvergne, a été effectuée sous la forme d'interviews entre juillet et novembre dernier. Celle-ci a donné naissance à un film témoignage d'une douzaine de minutes.

Les thèmes abordés étaient :
 ■ La formation et l'emploi
 ■ La prévention et la santé
 ■ Vivre en Auvergne (culture, loisirs, sports, bassins de vie...)
 ■ L'engagement (associatif, social, politique...)

Ce film a servi de déclencheur aux réflexions de jeunes rencontrés lors de 10 forums locaux d'expres-

sion. Afin d'en rendre compte une rencontre régionale se déroulera à Clermont à la coopérative de mai le 14 février prochain.

Une rencontre nationale qui aura lieu le 6 mars à Nantes permettra enfin de faire une synthèse des réflexions régionales et de dégager diverses propositions concrètes sur la manière d'accompagner au mieux le devenir des jeunes français.

Tous les jeunes et moins jeunes sont conviés à cette journée festive du 14 février 2009 à partir de 14 h où animations culturelles et sportives et concerts côtoieront les moments de réflexion.

Amicale Laïque Fontgiève - Clermont-Fd Nouvelle équipe, nouveau souffle

L'acte fondateur de l'association remis à Auvergne laïque par Paul Quénot (doyen de l'amicale) est précisément daté : le 29 avril 1931, c'est dire qu'elle est l'une des plus anciennes amicales de Clermont-Ferrand. Son nom officiel, " Association amicale des anciens élèves de l'école de Fontgiève", a disparu des mémoires clermontoises, mais l'esprit des créateurs est resté vivant. À l'époque, dans son appel mobilisateur, le premier président, Pierre Gauthier, déclarait : "Ce sera une façon de montrer notre attachement à notre vieille école". Tout y est déjà dit ou presque "école laïque", "vitalité", "attachement"; ainsi se bâtit au fil des ans, celle que nous connaissons à présent sous le nom d'amicale laïque Fontgiève.

Un groupe de boulistes se retrouvait régulièrement entre le marché de gros (le Ventre de Clermont) et l'école, mais c'est très rapidement que le basketball est devenu l'activité principale de l'association et après le Stade et l'ASM, Fontgiève a été le troisième club local à jouer en Nationale. Dans les appartements voisins, souvent trop petits et surpeuplés, les ordres maternels résonnaient : "va donc jouer sur la place !" Alors, des nuées d'enfants arrivaient pour tenter d'improbables paniers ; ils étaient tellement nombreux qu'il fallait organiser des rotations de joueurs toutes les dix minutes !

Beaucoup de nostalgie dans les yeux de Paul Quénot, mais les souvenirs d'André Autun (président pendant une quarantaine d'années) et des quatre jours de Fontgiève, éclairent son visage : "On commençait le jeudi de l'Ascension

par le challenge Renoux, le lendemain c'était le tournoi des anciens, le samedi le concours de pétanque et le dimanche on terminait par le rassemblement des jeunes".

Aujourd'hui, dans la nouvelle salle Verlaguet (ancien du club, prématurément décédé), l'organisation sportive est plus rationnelle, mais elle a enlevé à l'association l'image emblématique qui était la sienne, car Philippe Coulon (qui a succédé à André Autun) a dû se résoudre à une fusion avec deux autres clubs clermontois.

Après cette perte d'identité, l'ALF s'est ouverte vers de nouveaux horizons ; Philippe a tracé la voie et Jérôme L'hospital, le jeune et dynamique président s'attache avec une équipe volontariste à donner à cette association un nouveau souffle.

Composée de sections plus ou moins distantes les unes des autres, les nouveaux responsables veulent tisser des liens solides entre elles et surtout rétablir entre les différents membres de grands moments de convivialité. Quatre activités principales sont à l'honneur aujourd'hui :

■ La pétanque du dimanche matin et lors des concours UFOLEP sous l'œil attentif du président Piotrowski.

■ Le patchwork dans une liberté totale de création, Michèle Grosdemonge se limitant à aider et les participantes.

■ La chorale créée par Christophe Pébernet, actuel directeur de l'école élémentaire Edgar Quinet, et dirigée par Olivier de Goër, se réunit chaque semaine salle Fontgiève et effectue un travail de qualité autour d'un répertoire

classique et de chants du monde. Ses quarante choristes de se produisent plusieurs fois dans l'année à la grande satisfaction de Michel Angénéri, président de la section.

■ La récré : section "enfants" de l'ALF où cinquante-deux adhérents fréquentent, de 16 h 30 à 18 h trois fois par semaine, un atelier cirque, deux ateliers scientifiques (animés par "Les petits débrouillards") et un atelier théâtre conduit par la compagnie Passage. Une coordination bien établie avec l'école facilite la transition du temps scolaire à ces moments de loisirs. Pour Sylvie Gimel, responsable de la section, "les liens étroits avec l'école et l'aide importante de la ville de Clermont sont indispensables au fonctionnement de ces ateliers et permettent d'en limiter les frais d'inscription à 30 euros par an". Un regret cependant, celui de n'avoir pu accueillir vingt-six autres enfants demandeurs par manque de places et de moyens.

L'avenir de l'amicale est sereinement envisagé par tous ses responsables. Le président en a une vision optimiste et veut "donner un nouveau format et une autre place à l'amicale dans le quartier".

L'ambiance est excellente entre les membres du nouveau bureau, "on désire accueillir, partager et se distraire ensemble", tout un programme !

Un riche passé, mais aussi un avenir prometteur pour cette association aux activités encore un peu éclatées, qui rêve de cohésion et de convivialité autour d'un projet fédérateur capable de lui donner une nouvelle identité.

Foyer rural laïc des jeunes et d'Éducation Populaire de Saint-André-le-Coq

Un foyer... rural !



Rural, le Foyer de Saint-André-le-Coq l'est assurément - c'est d'ailleurs ainsi qu'il est le plus couramment appelé - laïc, tout autant. Ses activités y sont, sans contestation possible, éducatives et populaires. Quant à la jeunesse... La situation mérite qu'on s'y attarde au dire de l'équipe du président Francolon qui déplore le peu d'implication des nouveaux habitants de Saint-André d'autant que depuis la création d'une association de parents d'élèves, les relations directes avec l'école sont plus distendues.

Pourtant, depuis 1965, date de création du Foyer, la liste des actions d'animation de ce petit village de Limagne un temps connu pour avoir été le centre de l'Europe, s'allonge au gré des documents d'archives et des souvenirs rappelés

avec le sourire certes, mais aussi un brin de nostalgie. Car le Foyer Rural a longtemps œuvré pour l'école communale. Il est vrai qu'il a été fondé par les deux instituteurs du moment, Maurice Duplax et Christiane Chambon aidés par le maire Jean Gagnevin et qu'il a bien fallu assurer le nécessaire quand, pendant de longues années, madame Duplax, épouse du maître d'école, assumait bénévolement gestion et cuisine à la cantine. Alors, commence la longue liste de ce qui rythmait la vie de Saint-André et de Pagnant au fil des mandats des présidents successifs Antoine Borrot, Alain Darpoux (médaillé de la FAL) : cinéma sous les préaux, bibliothèque publique, voyages de 3 ou 4 jours, bals pour financer la section football, tennis de table et atelier théâtre.

C'est pour souligner combien les conditions d'organisation se sont améliorées depuis la construction de la salle des fêtes - une salle bâtie en pisé selon la tradition limagnaise - que Jean-Marc Bigeard "jeune ancien président" se plaît à raconter comment fonctionnaient les galas d'accordéon, la cuisine où s'élaborait le coq au vin pour 300 personnes étant alors installée dans un abri fait de bottes de paille, conditions qui selon ses dires, mèneraient aujourd'hui n'importe quel président d'association "directement en prison" !

Même si la finalité de l'animation a changé, les amicalistes de Saint-André restent ô combien actifs, organisant des activités de gymnastique d'entretien (24 adhérents) et chaque année la fête du pain autour du four du Cohat rénové par leurs soins, un repas dansant, des soirées théâtres (l'ATR y est bien connu), un concours de belote, une participation au téléthon et au Sidaction. Aux activités traditionnelles sont venues s'ajouter des actions plus novatrices telles que la retransmission en direct de matches et de spectacles par vidéo ou plus récemment une animation sur l'énergie éolienne.

Souhaitons donc longue vie au Foyer rural et laïc, espérant que l'engagement des nouveaux habitants permette que perdure l'entente active Le Cohat / Pagnant / Saint-André-le-Coq, fédératrice de l'esprit bénévole et militant.

ÉCHOS

Avenir et Afipa sont issues de la "Martre du Livradois" fondée à Champetières en 1978



Cette structure, dont on fêtait les 30 ans le 24 octobre dernier et qui est scindée en deux associations pour des raisons purement administratives, s'occupe d'insertion professionnelle et de formation. Désormais localisée sur le domaine de Lualas à proximité de Riom, Avenir accompagne environ 25 détenus de la maison d'arrêt de Riom en fin de peine pour des périodes de 6 à 12 mois. Ceux-ci effectuent diverses tâches d'entretien de plates-bandes, de rénovation de petits bâtiments ou de maraîchage. Chaque groupe de 8 personnes est encadré par un formateur éducateur. Sous main de justice, elles sont hébergées sur le site de l'association. Aujourd'hui se sont 10 chantiers différents qui fonctionnent sur le département.

Pour ces actions, l'association est financée par le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), la maison d'arrêt, le ministère du logement et la préfecture. D'autres démarches d'insertion se font en partenariat avec les travailleurs sociaux, notamment un important travail de resocialisation sur le secteur d'Ambert. Par ailleurs, l'atelier Chrysalide, situé à Brassac les mines, se charge du démantèlement d'anciens matériels informatiques et optique. D'autre part Afipa propose de la formation au travers d'ateliers :

- Mobilité : apprentissage du code la route
- Communication par le son et l'image
- Initiation et perfectionnement en informatique
- Détermination de projet professionnel et recherche d'emploi
- Prévention des risques au travail

Le suivi des bénéficiaires est individualisé et permet un accompagnement par rapport aux problèmes de santé, de budget, de logement, ...

C'est en tout plus de 200 personnes qui sont touchées chaque année et l'association dispose d'une quarantaine de permanents et d'un parc de 17 véhicules. Une association affiliée à la FAL dont le fonctionnement exemplaire est bien peu commun et dont les fondateurs Gilles Fialip et Serge Dusart méritent d'être remerciés et encouragés.

"Traces de Vies" : le monde entier à l'écran

S'il est vrai, comme le déclare René Char que "le poète laisse des traces, car les traces seules font rêver", il aura bien fait rêver le spectateur, ce festival de "Traces de Vies" qui, pendant une semaine, l'a entraîné aux quatre coins du monde. Le périple ne vise ni le pittoresque, ni l'exotisme et nous confronte d'abord "aux différences". Nous rencontrons cette mère russe descendante peut-être de l'héroïne de Gorki ; cette grand-mère polonaise dont l'existence est un mystère ; cette vieille femme Algérienne qui évoque sa jeunesse amoureuse et témoigne de son amour pour un jeune orphelin adopté. Dans un petit village espagnol, on exhume les photos des disparus de la guerre civile, et ce faisant, on leur redonne vie, existence et dignité... A Pékin, loin des fastes médiatiques des Jeux, on découvre le malheur de ceux dont les quartiers ont été détruits ; on retrouve des émigrés portugais désemparés au cœur de mai 68 ; on suit le périple des clandestins dans le désert. On écoute aussi Michel Serre évoquer son enfance, au fil de l'eau ; un luthier révéler la passion des instruments qu'il restaure ; on s'abandonne aux transports et aux images du Boléro de Ravel...

Si rien de la magie du cinéma n'est sacrifié dans ce foisonnement, elle réside dans le spectacle du "vrai", dont la caméra éclaire le sens. De ce périple bariolé surgit finalement le sentiment bouleversant d'avoir rencontré partout "son semblable, son frère" comme si chacune des œuvres avait traqué et débusqué les signes d'une même condition humaine, jusqu'à nous rendre fraternels ceux qu'on avait crus étrangers.

Merci à Annie Chassagne, et à toute son équipe, dont la sélection des films relève d'une véritable entreprise esthétique de solidarité.

Alain Bandiéra nouveau président du cercle Condorcet du Puy-de-Dôme



Ce professeur de lettres honoraire - formateur à l'IUFM - connu et estimé des lecteurs d'Auvergne laïque est un militant engagé de longue date. Présent sur tous les fronts de la défense de l'idéal laïque, de l'éducation populaire ou des services publics, il assurera désormais de surcroît la délicate tâche de conduire les débats et réaliser les synthèses au sein d'un cercle qu'il connaît bien et dont les membres ont apprécié ses qualités de cœur, sa richesse d'esprit et son dynamisme.

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 15 février 2009

Même si Kouchner les renie,
si Sarkozy les assujettit à sa politique sécuritaire,
et si les médias n'en parlent que pour évoquer ce qui les bafoue,

Les droits de l'homme restent d'actualité

CONTRE
toutes les barbaries
dont l'humanité
est menacée

Pour lutter contre la délinquance de la racaille, Sarkozy préconise la construction d'églises dans les banlieues, invoque l'efficacité du prêtre contre l'instituteur et Darcos veut restaurer à l'école l'instruction civique. Ségolène Royal n'y allait pas non plus de main morte en prévoyant le recours à discipline militaire qui viendrait à bout des récalcitrants.

Nous sommes bien loin du programme d'éducation élaboré par CONDORCET qui souhaitait pour les futurs citoyens une formation civique préservée de toute doctrine (qu'elle fût religieuse ou étatique) et un enseignement des droits de l'homme sous les lumières de la raison et de la liberté :

"Dans les écoles, ni la constitution française ni même la Déclaration des droits ne seront présentées à aucune classe de citoyens comme des tables descendues du Ciel, qu'il faut adorer et croire. Leur enthousiasme ne sera point fondé sur les préjugés, sur les habitudes de l'enfance ; et on pourra leur dire : cette déclaration des droits, qui vous apprend à la fois ce que vous devez à la vérité et ce que vous êtes en droit d'exiger d'elle, cette constitution que vous devez maintenir aux dépens de votre vie, ne sont que le développement de ces principes simples, dictés par la nature et par la raison, dont vous avez appris, dans vos premières années, à reconnaître l'éternelle vérité.

Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auraient été brisées, en vain toutes ces opinions de commande seraient d'utiles vérités ; le genre humain n'en resterait pas moins partagé en deux classes : celle des hommes qui raisonnent et celles des hommes qui croient, celle des maîtres et celle des esclaves."

Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, président du comité d'instruction publique, extrait de sa présentation du projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique à l'Assemblée nationale législative les 20 et 21 avril 1792.



Naissance des droits de l'Homme en France

Le préambule de la constitution de la Ve République reprend celui de la première constitution française, celle de 1791, mieux connue sous le nom de Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Elle inscrivait dans le marbre les avancées fondamentales que les législateurs voulaient protéger et portait la marque de leur éducation chrétienne et philosophique. Ces mêmes députés, d'autres élus entre temps, firent évoluer le texte en fonction notamment des questions sociales et des droits des peuples (en 1793), ou de leur volonté de privilégier un "juste milieu" politique et de renvoyer à son éternelle enfance un peuple dont on se méfie désormais des élans politiques et de toutes les formes d'organisation (1795).

Adoptée le 26 août 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen renforce la légitimité de l'assemblée, construit l'État de droit contre tout arbitraire, ordonne le verbe, propose une nouvelle forme de décalogue et une codification des principes de la Révolution. Le texte s'inscrit pour partie dans les vieilles traditions juridiques et historiques de la France. Les anciens états généraux, avaient déjà fait allusion à des "lois fondamentales" de l'État, voire à des "droits imprescriptibles" de l'homme ? Il est aussi une réponse aux attentes des cahiers de doléances, tous ordres confondus qui souvent mettent en balance les "droits de l'homme" avec les "droits féodaux". Se font surtout sentir les influences des penseurs du "droit naturel" (Grotius, Pufendorf), de Locke, Voltaire, Rousseau et plus généralement des encyclopédistes. L'ensemble est issu d'un compromis entre une quarantaine de projets (parmi les principaux, ceux de La Fayette, Sieyès, la synthèse du sixième bureau de l'assemblée), dans le prolongement des revendications contemporaines des physiocrates, de Condorcet, de Mirabeau. Les événements américains inspirent aussi cette déclaration

dont la Déclaration d'Indépendance du 4 juillet 1776, qui reconnaît l'égalité naturelle, le droit à la vie, à la liberté et à la recherche du bonheur, la nomination, le contrôle et l'éventuel renversement du gouvernement par les gouvernés, et six déclarations des droits acceptées entre 1777 et 1784 (en Virginie, dans le Maryland, la Caroline du Nord, le Vermont, le Massachusetts et le New Hampshire), en préambule aux constitutions.

Pourtant, cette déclaration ne fait pas l'unanimité : Mirabeau, Gaultier de Biauzat, élu du Puy-de-Dôme, préférerait une constitution sans préambule, ayant peur de l'usage possible de droits globalement évoqués. Alors que le clergé n'a pas obtenu que le catholicisme soit déclaré religion d'État, les sceptiques s'interrogent sur la nécessité de placer le texte sous les auspices d'un être suprême, etc. Toujours est-il que, sans aucun souci de logique dans l'ordonnement de ses dix-sept articles, la déclaration affirme les libertés essentielles (individuelle - quoiqu'elle dépende de la propriété -, d'opinion, de conscience, de presse), le droit à la sûreté, l'égalité naturelle, fiscale, devant la justice ou devant l'emploi (selon le mérite de chacun), les droits de la Nation. Celle-ci est communauté indivisible, ce qui entérine la fin des ordres. Souveraine, elle contrôle les trois

pouvoirs clairement séparés, les fonctionnaires, concourt par des représentants ou directement à la loi et à l'impôt et elle peut résister à l'oppression. Moins nombreux, les devoirs tiennent dans le respect absolu de la loi, de l'ordre public,

et d'autrui, autant de bornes que la loi peut transformer en restrictions aux libertés personnelles.

L'émergence d'un mouvement populaire dans la Révolution, les conséquences de la guerre, changeront la donne lorsque se réunira la Convention, à l'automne 1792, pour aborder, sous l'influence de Rousseau en particulier, la question de la propriété. Ainsi, Robespierre présente son projet de déclaration des droits le 23 avril 1793 : il ne range plus la propriété parmi les droits naturels, ne la considère plus ni inviolable ni sacrée, et reconnaît le droit au travail et à l'assistance. La Constitution de 1793, préparée par les Girondins et surtout Condorcet, et achevée par les Montagnards sera la plus démocratique jamais écrite en France... et la seule jamais appliquée, exposée comme un symbole dans l'arche sainte de la Convention, en attendant le retour à la paix et la fin du gouvernement révolutionnaire... Ce texte constitutionnel affirme dans son préambule le désir d'égalité - droit fondamental désormais placé avant la liberté, la sûreté et la propriété - et de fraternité humaine, le droit à l'assistance (par la subsistance ou le travail) et à l'instruction, la liberté illimitée de la presse, le devoir (et non plus seulement le droit) de la résistance à l'oppression. Il interdit la nomination d'un généralissime, adopte le droit d'asile, le suffrage universel masculin, tandis que les articles qui suivront affaiblissent le pouvoir exécutif. On comprend bien, quoique le souvenir de la Constitution de 1793 soit vif et revendiqué dans les mouvements contestataires ou insurrectionnels du Directoire ou de la première moitié du XIXe siècle, que plusieurs des thèmes de sa déclaration des droits, comme les conditions de son élaboration (la lutte entre Girondins et Montagnards), aient pu encore en occulter la mémoire au milieu du XXe siècle et jusqu'à aujourd'hui...

Philippe BOURDIN



Annette Guillaumin, Présidente de la section locale de Billom de la Ligue des Droits de l'Homme

Un travail "sur le terrain"

Annette Guillaumin est Présidente de la section locale de Billom de la Ligue des Droits de l'Homme ; interrogée par Auvergne Laïque, elle évoque un travail "sur le terrain" mené avec humilité et vigilance. Si les résultats ne sont pas spectaculaires, la Ligue cependant existe comme force dissuasive, et créatrice de lien social autour des droits des personnes. La section existe depuis le milieu des années 90 et comporte une quarantaine d'adhérents (regroupant Billom et les alentours). Il existe d'autres sections dans le département.

Auvergne Laïque : Quelle est la vocation de cette section ?

A. G. : Nous n'avons pas d'ambition sur le plan national ; ce qui nous importe, c'est d'être présents sur le terrain des droits, que ce soit ceux de la personne ainsi que tous les droits sociaux ; qu'ils concernent les Français ou les étrangers. La question des étrangers ; qui préoccupe actuellement tous les camarades, cristallise en effet toutes les atteintes aux droits. C'est donc une question qui nous touche nous aussi ; mais nous avons très peu de cas sur Billom même. Nous travaillons avec la Ligue de Clermont et les Réseaux "Education sans frontières". Toutes les atteintes aux droits nous mobilisent ; par exemple la création du fichier "edvige" ou les atteintes à la laïcité.

A. L. : Est-ce que vous arrivez à sensibiliser la population ?

A. G. : Nous essayons chaque année de sortir 1 ou 2 numéros d'un journal de 4 à 8 pages sur lequel nous évoquons toutes ces questions ; il est tiré à 1 200 exemplaires.

A. L. : Avez-vous des critères qui vous permettent de mesurer l'efficacité (voire le rayonnement) de la Ligue ?

A. G. : Ce n'est pas mesurable ; mais, lorsqu'il surgit un problème spécifique à des personnes, on sait trouver la Ligue et nous contacter sur des choses essentielles.

Par exemple, lorsqu'il s'est agi de défendre Casare Battisti, venu en résidence d'écrivain à Billom, invité par l'Amicale laïque. Lorsqu'il a été arrêté, nous avons mené une action publique sur le marché pour informer la population ; le cas "Battisti" résonnait sur le plan national.

Nous avons été alertés, voilà 3 ou 4 ans pour 3 personnes sans abri qui vivaient sous une tente ; nous nous sommes battus, nous avons fait pression auprès de la municipalité et elles ont fini par être hébergées pour plusieurs mois.

L'été dernier, deux paysannes très modestes qui vendaient (vraisemblablement depuis plus de 10 ans) leurs légumes ont été poursuivies par la gendarmerie parce qu'elles n'avaient pas de patente. Des camarades de la section les ont aidées à se défendre (en particulier en les aidant à faire des démarches auprès de la Mutualité agricole) ; elles ont obtenu gain de cause devant le tribunal, et elles continuent à vendre tranquillement leurs légumes.

Ce sont des petits faits de village pour lesquels on s'adresse à la Ligue.

A. L. : Organisez-vous des manifestations d'envergure pour faire connaître votre existence et vos actions ?

A. G. : Oui, en partenariat avec l'Amicale Laïque et la maison de la culture et des loisirs. Nous organisons des soirées à thèmes. Nous avons reçu l'écrivain Gérard Mordillat, à la suite de la publication de son livre "les vivants et les morts" parce que les questions sociales et économiques sont au cœur de son écriture. Nous avons également organisé une soirée sur le Chili avec la projection d'un film, la présence d'un conférencier, et un groupe musical. L'historienne Madeleine Rébérioux a animé une conférence sur la montée de l'extrême-droite.

Stéphane WAHNICH, l'un des 4 auteurs d'un ouvrage collectif "Les mots le Pen" a fait salle comble.

Nous avons également reçu Patrick Alloux, auteur du livre "la santé n'est pas une marchandise".

Depuis deux ans, toujours avec les mêmes partenaires et avec Ciné-Parc, nous programmons 4 séances par an de films documentaires sur des questions sociales (la fermeture des usines, la situation des travailleurs étrangers, le racisme, la question de l'homophobie, la crise économique). Intitulées "Ciné-discussion-débat", ces soirées attirent en général de 50 à 60 spectateurs.

A. L. : Cette section locale, c'est donc "mieux que rien" ?

A. G. : C'est plus que "mieux que rien", parce que surtout, c'est du lien social. Les gens qui nous ont rejoints sont de toutes conditions ; ils sont venus par des chemins très différents, avec des sensibilités très diverses.

Pour des gens qui en ont besoin, je pense que la ligue est un soutien. Je crois aussi que pour qui serait prêt à attenter aux droits, nous sommes une présence dissuasive. Si quelqu'un était victime de discrimination, nous pourrions le diriger vers des défenseurs.

Mais nous restons humbles ; nous sommes efficaces sur de "petits coups". Si nous n'avons pas les moyens de résoudre tous les problèmes, nous agissons aussi souvent que nécessaire.

A. L. : Pensez-vous que la conscience citoyenne, par rapport à tous ces problèmes, est en déclin, en léthargie ou en progrès ?

A. G. : La politique sarkozienne mobilise les gens, et récemment nous avons enregistré quelques adhésions. Mais nous déplorons surtout de ne pas recruter de jeunes adhérents ; les jeunes ont du mal à s'engager dans une association comme la nôtre, ce n'est pas propre à la Ligue.

A ma place...prenez place

Paroles à deux voix d'une habitante de la Place des Droits de l'Homme, au Château des Vergnes

Comme les étoiles brillent à Noël, un oiseau bleu dans le ciel traverse mes pensées ...

Avec le vent d'automne
Sous le pigeonnier
Elle est arrivée
Sentinelle de mes souhaits

Comment vous parler d'elle et rester fidèle à son âme
A son essence ?

Quand je la vois mon cœur s'agite
Mon inspiration m'invite
Mon esprit voyage ...

Sous le pigeonnier
Elle me regarde comme un témoin de mes angoisses
Comme un rempart pour l'espérance !

" Libres et égaux !"
Elle me marmonne " Quand ? ... Où ?"
Je m'interroge ...

Ma place, un cocktail aux saveurs de mes errances ...
Boîte-espoir,
Centre aéré,
Fête du quartier,
VTI,
Course à pied,
La poste ... le café ...

Ma place
En été elle est veloutée comme un puits de possibilités
En automne, elle m'étonne
Sous le ciel irisé des rêves effleurés
Alors je m'assois et je te sens ...
Ma place.

Sous le pigeonnier
Elle a pris place
A ma place
Comme des chemins qui se croisent,
Puis s'enlacent

Emmène-moi dans ton pays

Où je puis m'épanouir et me sentir à ma place
Sans conditions d'horizons
Ni de race

Je t'offrirai mes années, ma bonne volonté
La vie de mes projets !

Mon pays ?
Mon pays c'est ton cœur !
Car je suis " La Déclaration " !

A ma place
Sur cette place
Au fil des saisons elle m'assaisonne
D'épices
Me console et dans mon cœur
Sonne ! Sonne !

Comme un appel à " l'in-magie-nation "

Comme une invitation ...

ACTION !

LANDRE LUZ Céleste



ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE

La vengeance de Katchol

Fabien et Audrey viennent de terminer un reportage autour du monde. Leur voiture, Katchol, a été fort malmenée et elle est épuisée. Elle a décidé de se venger en trimbalant contre leur gré ses passagers à travers le temps et l'histoire.

CHAPITRE 3

Charmante rencontre

"Ab ! Non ! Encore cette maudite spirale infernale ! Fabien j'en ai assez ! Je veux rentrer à la maison ! s'énervé Audrey.

Glou ! Glou ! Ça fait des bulles ! remarque Fabien. On dirait que nous sommes au fin fond de l'océan !

Regarde ! Un banc de poissons à droite, une épave un peu plus loin... mais... mais... c'est un requin qui nous fonce dessus la gueule grande ouverte !

Il va rayer ma carrosserie ! Ca ce n'était pas prévu dans mon plan ! Il va falloir filer d'ici au plus vite, avant que nous ne servions de petits-déjeuners à ce charmant monsieur !

"Katchol, aide-nous, aide-nous !" chuchotent Fabien et Audrey, terrorisés, cachés sous le tableau de bord.

Ab ! Non ! Ça ne va pas recommencer ! Je leur ai sauvé la vie deux fois !... Mais cette fois, je n'ai pas le choix, si je ne veux pas finir à nouveau chez le garagiste ! Encore heureux que j'ai un super moteur turbo amphibie ! Bye-bye ! Monsieur le mangeur d'hommes ! Trouve autre chose pour ton petit déjeuner ! VVV RRR OU OU OU MMM !!! Adieu l'océan !

CHAPITRE 4

Le délire d'Audrey

"Ab ! Je n'en peux plus de cette spirale ! soupire Fabien. Où va-t-elle nous emmener cette fois ?"

Tching ! Tching ! " Mais que font ces hommes avec une boîte de conserve sur la tête ? s'étonne Audrey.

Mais, ma pauvre Audrey, tu as dû te cogner la tienne pendant que nous étions entraînés dans la spirale, ou alors, tu as oublié tout ce que tu as appris à l'école ! Ce ne sont pas des boîtes de conserve, mais des espèces de casque. On les appelle des "beaumes" ricane Fabien.

Oups ! On a interrompu le combat. Les spectateurs ébahis n'en croient pas leurs yeux. Je crois qu'on ferait mieux de filer ! Mais, trop tard ! Le Seigneur ordonne à ses gardes de nous capturer. Les archers nous encerclent avec méfiance, se demandant comment ils vont réussir à me faire bouger.

classe coopérative scolaire OCCE - Ecole publique de Messeix
Enseignante responsable : Régine Deis

Tuut ! Tuut ! Audrey a malencontreusement appuyé sur mon klaxon, provoquant instantanément la panique générale. Elle choisit alors ce moment-là pour sortir et s'écrier : "Regarde Fabien, comme les robes des dames sont magnifiques ! J'en veux absolument une comme ça, avec le bennin assorti !"

Fabien n'a pas le temps de réagir, Audrey est déjà emmenée par un chevalier. On entend le Seigneur hurler : "Jetez-la dans les oubliettes !"

Katchol, il n'y a que toi qui peux la sortir de là ! murmure Fabien

Ça va être le moment de tester mon super bras télescopique ! J'écarte les barreaux du soupirail, j'attrape délicatement Audrey et je les entraîne à nouveau dans la spirale. Adieu le Moyen Age et ses belles robes !

CHAPITRE 5

Mal aux oreilles

"De nouveau cette spirale ! Quand vas-tu arrêter ce jeu Katchol ?" se fâche Audrey.

Jamais ! Je veux leur faire payer le voyage en Amérique !

"Mais qu'est ce que c'est que toutes ces machines qui nous entourent ? questionne Audrey. Elles sont équipées d'antennes, elles foncent vers nous à toute allure !" Zioum ! zioum !

"Katchol, qu'est-ce que tu nous mijotes encore ? Fais attention, tu fonces droit sur cette grosse boule ! Cette boule est une planète, mais laquelle ? s'interroge Fabien.

Je n'en ai aucune idée ! Approchons-nous, nous verrons mieux ! Ob ! On dirait les chanteurs du Blue Man Group ! s'exclame Audrey.

Mais dans quel pétrin, je me suis encore fourrée ? quel est ce groupe dont parle Audrey ? Je commence à être fatiguée !

SSSSSCHLOUP ! Au secours ! Je perds le contrôle, je vais m'écraser sur cette planète ! Pourvu que mon giga super frein soit opérationnel ! Ouf ! Sauvés ! J'ai réussi mon atterrissage forcé ! Au fait, que sont devenus mes passagers ?

"Alors ? Rien de cassé là-dedans ?" Fabien et Audrey n'ont pas le temps de me répondre qu'on entend une drôle de musique où se mélangent des percussions, de la batterie, de la guitare électrique et des paroles insensées. Le son de la musique augmente petit à petit jusqu'à nous en percer les tympans.

Audrey, tu ne trouves pas ça bizarre, ils ne nous ont même pas remarqués et pourtant nous sommes là depuis un bon quart d'heure ! s'étonne Fabien.

C'est bien cette musique, mais je commence à avoir mal à la tête ! J'ai envie de partir ! gémit Audrey. Cette fois, je suis d'accord avec eux. Pas besoin qu'ils me supplient ! Vite dans la spirale ! Adieu l'espace et ses musiciens fous !

(A suivre...)

Concerts spectacles

La Baie des Singes à Cournon

- 31 jan. 20 h 30 : "Paco chante la paix" humour en chantant
- 5 fév. 20 h 30 : "Têtes rondes et têtes pointues" de Berthold Brecht par l'Atelier Théâtral Riomois
- 6 et 7 fév. 20 h 30 : "Xavier Lacouture" humour en chantant
- 12 fév. 20 h 30 : "Opa Tsupa" genre : manouche rigolo
- 13 fév. 20 h 30 : "Pink Turtle" jazz enchanté
- 20 et 21 fév. 20 h 30 : "Duodemonstres" humour

Ville de Lempdes

- 4 fév. 18 h : "Ne réveillez pas l'homme qui dort" polar déjanté en ciné-concert.

Sémaphore

- 24 fév. 20 h 30 et 25 fév. 18 h : Ludor Citrik "Je ne suis pas un numéro" de et par Cédric Paga - Lauréat jeunes talents cirque 2002

Théâtre

Le Petit Vélo

- 27 au 30 jan. 21 h : "Le jeu de l'amour et du hasard" de Marivaux par l'Infini Théâtre
- 3 au 7 mars 21 h : "Le bonheur" de Alexandre Medvedkine par le Cartoun Sardines Théâtre

Comédie de Clermont-Fd - Scène Nationale

- 2 au 6 fév. 20 h 30 à la Maison du Peuple : "Qu'une tranche de pain" d'après la pièce de R.W. Fassbinder

Ville de Riom

- 3 fév. 20 h 30 : "A wonderful world" compagnie BP Zoom

Centre Dramatique National de Montluçon

- 5 et 6 fév. 20 h 30 au Théâtre Municipal : "Et ta sœur ?"

Athanor

- 26 fév. 20 h 30 : "Les monologues du vagin"

Animatis

- 27 fév. 20 h 30 : "Georges Dandin" de Molière - compagnie Ecart Théâtre - Mise en scène Pascale Siméon

Musique

Athanor

- 1^{er} fév. 16 h : Gérard Lenorman

PAR ICI LES SORTIES



A la Baie des Singes, le 12 fév. 20 h 30 : "Opa Tsupa"

Sémaphore

- 3 fév. 20 h 30 et 4 fév. 18 h : George Dandin de Molière - Ecart Théâtre

Comédie de Clermont-Fd - Scène Nationale

- 3 et 4 mars 20 h 30 à la Maison de la Culture Salle Jean Cocteau : "Kinkan Shonen" (Graine de Kumquat) compagnie Sankai Juku

Jeune public

Animatis

- 6 fév. 20 h30 : chanson Petrek "Gagner d'abord... mais gagner quoi ?" à partir de 6 ans

- 28 fév. 14 h et 17 h : Marionnettes "Veille aux grains, il fera beau demain" à partir de 3 ans

- 26 fév. 14 h 30 et 27 fév. 14 h 30 et 20 h : "Miss Mie" Théâtre Bronks à partir de 9 ans.

Contacts

La Baie des Singes à Cournon
04 73 77 12 12

Athanor à Montluçon

04 70 08 14 40

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd
04 73 14 47 47

Ville de Lempdes

04 73 83 74 78

Le Petit Vélo à Clermont-Fd

04 73 36 36 36

Ville de Riom

04 73 33 79 78

Sémaphore à Cébazat

04 73 87 43 43

Comédie de Clermont-Fd - Scène Nationale

04 73 29 08 14

Animatis à Issoire

04 73 89 71 52

Graines de Spectacles

04 73 92 30 26

Centre Dramatique National

Montluçon

04 70 03 86 18

Le Crédit Mutuel : une banque à qui parler

L'expression "une banque à qui parler" n'est pas un simple slogan publicitaire. Elle positionne le Crédit Mutuel comme une banque puissante et compétente, car "quelqu'un à qui parler" c'est quelqu'un dont on respecte l'autorité dans son domaine. Mais surtout, elle traduit profondément les valeurs fondatrices de l'institution, c'est-à-dire : la démocratie, la solidarité, la responsabilité et la réciprocité.

Ce sont ces mêmes valeurs que la F.A.L. met en œuvre au sein de la Ligue de l'Enseignement avec un mode de fonctionnement pratiquement identique. En effet, s'il existe des salariés pour assurer le fonctionnement à chaque niveau, local régional ou national, les orientations sont fixées par des administrateurs dont les fonctions sont bénévoles. On est à l'opposé des administrateurs de banques traditionnelles qui eux émargent et parfois grassement. Les valeurs du mutualisme impliquent une transparence dans le fonctionnement et permettent au Crédit Mutuel d'être un des acteurs du monde de l'économie sociale.

Les clients de chaque Caisse locale souscrivent une part sociale et deviennent sociétaires, autrement dit, copropriétaires. Les sociétaires élisent parmi eux, chaque année, en assemblée générale, selon la règle "une personne, une voix", un conseil d'administration composé de membres bénévoles appelés les "élus". Comme une banque classique, le Crédit Mutuel propose de l'épargne, des crédits, des services et même des assurances avec une différence fondamentale dans la gestion des fonds communs qui leur évite de se retrouver dans la tourmente financière que nous

connaissons aujourd'hui. Cette culture d'entreprise forte n'est pas le fait du hasard ; elle remonte aux origines de cette banque qui est avant tout un mouvement.

Le Crédit Mutuel est né au siècle dernier en Rhénanie, sous l'impulsion de Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN, fonctionnaire municipal. Confronté à la misère du monde paysan, il crée en 1847 une association pour le pain qui construit un fournil coopératif et achète des semences, en empruntant l'argent à une banque à laquelle elle apporte en garantie une hypothèque sur les forêts de la commune. En 1849 pour lutter contre l'usure, il crée la société de secours aux agriculteurs impécunieux. Les membres garantissent collectivement par leur caution, le capital emprunté à une banque et re-prête à certains d'entre eux. Des caisses locales se développent et en 1869 la première caisse du second degré est créée pour assurer la compensation entre les caisses locales.

C'est en Alsace, alors annexée, qu'est créée en 1882, la première Caisse du Crédit Mutuel sur le modèle RAIFFEISEN. Puis en 1893, sur le même principe seront créées en France des caisses qui seront réunies sous le sigle de l'UCROF (unions des Caisses rurales

Quelques chiffres :

- A ce jour on dénombre 1 870 caisses locales gérées par 27 000 administrateurs bénévoles et 28 850 salariés.
- 18 groupes régionaux regroupés en Confédération Nationale.

et ouvrières de France). En 1894, l'Etat prend un certain nombre de mesures en faveur de l'agriculture et propose des avantages fiscaux et financiers aux Caisses qui accepteront de distribuer les aides de l'Etat à l'équipement rural. Elles deviendront ainsi des caisses dites "officielles" et constitueront en 1920 le Crédit Agricole. D'autres, soucieuses de préserver leur indépendance et leur caractère mutualiste, refuseront l'aide de l'Etat. Ces caisses alors dites "libres" donneront naissance au Crédit Mutuel. A noter qu'à ce jour si les deux tiers des associations sont sociétaires du Crédit Mutuel, ce n'est peut être pas par hasard...

Renseignements :

Crédit Mutuel du Massif Central
61, Rue Blatin
63012 CLERMONT-FERRAND Cedex
Tél. 04 73 34 377 70

QUOI DE NEUF ?

Murs...

"Il fit un mur de bronze et mit Caïn derrière"

(V. Hugo)

Chaque citron qui tombe fait sursauter le guetteur du haut de son mirador; il faut raser les citronniers où les bordes de terroristes pourraient se faufiler. Et l'on entoure le champ d'une clôture avec interdiction d'approcher" (Présentation du film de Eran Riklis *Les Citronniers* - Israël 2007). Mais cette citation n'a pas grand chose à voir avec le cinéma, si ce n'est pour introduire une autre réflexion sur cette tendance des peuples que l'on prétend civilisés (et fragiles ?) à s'entourer de murs, de barrières, de barbelés ou de fossés infranchissables... qui bien entendu n'arrêteront personne.

Depuis le mur de Hadrien (construit vers l'an 121) qui devait protéger l'Empire romain déjà en déliquescence, jusqu'à la construction de "la barrière de sécurité" (730 km de béton à travers la Cisjordanie) en passant par la fameuse "grande" muraille chinoise, visible paraît-il depuis les satellites, le monde s'est enrichi en boucliers de toutes sortes...

Mur de l'Atlantique, mur de Berlin, mur du Sahara occidental, mur de Tijuana entre le Mexique et les USA, ligne Maginot mur entre l'Inde et le Pakistan, entre les deux Corées, entre l'Inde et le Bangladesh, mur de Mellila (Espagne-Maroc), de Nicosie (Chy-



cette réflexion de nostalgiques de Franco en Andalousie : "Avant il y avait 40 millions d'Espagnols. Maintenant il y a 5 millions d'Arabes, des Roumains, des Russes, tout sauf des Espagnols"... (Espagnols descendant sans doute des Vandales, les premiers habitants de l'Andalousie !)

"Quand ces hommes et ces femmes, fuyant un régime répressif, un pays où la terre ne faisait plus vivre ni rêver, venaient dans le besoin frapper à notre porte, les générations qui les ont précédés ont su, au fil des années, les recevoir et les intégrer comme il se devait" écrit P. Suteau dans le bulletin municipal de Romagnat. Et Jacques Prévert déjà : "Cordonniers de Cordoue / souliers de Barcelone / Pêcheurs des Baléares ou du cap Finistère / Rescapés de Franco / Et déportés de France et de Navarre / Pour avoir défendu en souvenir de la vôtre / La liberté des autres..." / **Etranges étrangers.**

Car rien ni personne, quelles que soient la hauteur des murs ou les mailles des barbelés n'empêchera ces étrangers d'entrer dans le pays où ils veulent aller, d'y vivre d'y travailler, d'y apporter leur culture, de nous en enrichir et de devenir peut-être un jour ces "indigènes" vivant à côté de chez nous, sans frontières ni séparations d'aucune sorte. Cela s'appelle peut-être aussi les "Droits de l'Homme".

pre), de Bagdad, de Belfast, de Ceuta, surveillance des côtes au détroit de Gibraltar... Le Monde ("Dossiers et Documents" de septembre 2008) en fait un inventaire complet. Le journaliste évoque même ce mur construit en pleine ville de Padoue (Italie) pour protéger les quartiers riches et les séparer des immeubles habités en majorité par des étrangers réputés se livrer à des trafics de drogues. Il est à noter au passage la confusion qui est faite en permanence entre pauvres et trafiquants, entre sans-papiers et délinquants, et leur enfermement dans les tristement célèbres Centres de rétention administrative (CRA). Et pourtant, si le président Bush, qui est venu en Arizona début 2007, paraît-il, pu se féliciter des progrès

accomplis depuis la construction du mur censé protéger le territoire américain des entrées de Mexicains, l'immigration dans ce secteur n'a qu'à peine été découragée : "C'est comme lorsqu'on place un rocher dans un torrent. L'eau passe de chaque côté" explique Sue Goodman, responsable de l'association Humane Borders. Nous sommes tous (ou presque) des descendants d'émigrés. Nos racines le prouvent, la couleur de nos cheveux, la forme de notre nez, de notre crâne, rond ou pointu. Notre pays, "situé à la proue de l'ancien monde" comme on expliquait dans les livres de géographie, a été depuis toujours une terre d'invasions et de mélanges des cultures. Et pas seulement lui. Un journaliste du "Canard enchaîné" cite

Le centre national du costume de scène de Moulins

Le jardin est un espace scénique. Au gré des saisons, la nature change le décor et les végétaux changent de costume, comme au théâtre. Les hommes, eux, n'ont de cesse d'inventer des décors paradisiaques pour la nature comme pour la scène. L'exposition "Au fil des fleurs, scènes de jardins" est une invitation à découvrir les différentes techniques de création et de réalisation du décor végétal sur textile, mis au service du costume de scène, à travers une centaine de costumes. Dans une scénographie inspirée de quelques grands actes de l'histoire des jardins, les costumes sont "plantés" dans dix tableaux illustrant des thèmes aussi variés que "La broderie de jardin", "Le potager du roi", "Féerie d'hiver", etc.

Accueil de groupes, informations, réservations et actions pédagogiques : 04 70 35 04 21 groupes@cncs.fr pedagogie@cncs.fr

**Quartier Villars
Route de Montilly
03000 Moulins
Tél. 04 70 20 76 20
Fax 04 70 34 23 04
www.cncs.fr**

Ouvert tous les jours de 10h à 18h.

Entrée : 5 €, réduit : 2,50 €, gratuit pour les moins de 12 ans



FORUM

Pourquoi enseigner l'histoire de l'esclavage ?

Cet enseignement n'est certes pas une nouveauté absolue, et les maîtres n'ont pas attendu l'injonction sarkozienne pour le pratiquer. Il est cependant vrai que pendant longtemps - et en tout cas dans la lointaine jeunesse de l'auteur de cet article - l'école de la République a plus volontiers enseigné l'abolition de 1848 et Savorgnan de Brazza que la traite nantaise ou la vie cruelle des plantations des Antilles. Il faut enseigner l'histoire de l'esclavage parce qu'un peuple majeur doit savoir regarder son passé en face, et pas seulement dans ses pages glorieuses ; parce qu'il lui faut affronter ce passé sans esprit de contrition - nul n'étant responsable des fautes de ses ancêtres - mais avec lucidité : non pas en fonction d'on ne sait quel "devoir de mémoire", lieu idéologique de toutes les manipulations, mais avec l'exigence critique de l'historien, avec l'ambition de comprendre comment a été possible pendant plus de trois siècles dans une Europe à la fois chrétienne et éclairée ce crime contre l'humanité (loi Taubira, 2001)*.

Il faut enseigner l'histoire de l'esclavage moderne parce que cette sinistre modernité n'a officiellement disparu de notre monde "civilisé" qu'à une époque encore récente. Il faut enseigner cette histoire parce que l'esclavage existe encore dans certains pays (travail forcé des enfants) et même près de nous, sournoisement : exploitation économique des sans-papiers, esclavage domestique dans des maisons bourgeoises de serviteurs asiatiques ou africains, esclavage conjugal...

Il faut enseigner l'histoire de l'esclavage colonial parce que beaucoup de nos compatriotes d'outre-mer pensent y reconnaître leur histoire, y découvrir leur identité, et parce que, né de l'esclavage dont il a été non la cause, mais la conséquence et l'alibi, un racisme anti-noir reste trop souvent caché aujourd'hui dans le secret des consciences blanches.

D'une autre façon encore cet enseignement est indispensable à la formation du citoyen. Il met en garde contre les préjugés, incite à se défaire des jugements hâtifs, des vues

manichéennes, donne à l'inverse le sens de la complexité de l'humain, dans l'enchaînement paradoxal des causes et des effets. C'est pour l'historien une question ouverte que de savoir quel rôle a joué dans le retard et le malheur actuels de l'Afrique noire l'énorme ponction démographique subie pendant plus de trois siècles. Autre question discutée : la part de la prospérité née de la traite atlantique dans l'essor économique et les révolutions industrielles de l'Occident au 19e siècle. Et l'on ne peut oublier que la démocratie ne serait pas née à Athènes si l'institution esclavagiste n'avait pas permis aux hommes libres de se consacrer aux affaires de la cité. Dernier thème de réflexion : comment notre dix-huitième siècle a-t-il pu être l'apogée de la traite coloniale, alors même qu'il inventait la liberté et les droits de l'homme ?

Jean Ehrard

* Voir Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004.